



**CLUB CONVAINCRE DU RHÔNE**

## New letter Europe N°64 du 26 Mai au 8 juin 2025



### **EUROBAROMÈTRE :Du printemps (mai 2025)**

Des enquêtes réalisées deux fois par an avec environ **1 000 entretiens en face à face** dans chaque pays de l'Union européenne.

#### **Confiance et perception de l'UE**

- **52 %** des Européens font confiance à l'UE, un record depuis 2007.
- **43 %** ont une image positive de l'UE, **38 %** une image neutre et **18 %** une image négative.
- **62 %** sont optimistes quant à l'avenir de l'UE.

#### **Sécurité et coopération internationale**

- **88 %** des Européens soutiennent une coopération mondiale basée sur des règles.
- **78 %** sont préoccupés par la sécurité et la défense de l'UE dans les cinq prochaines années.
- **81 %** sont favorables à une politique de défense commune entre États membres, un record depuis 2004.
- Les priorités de l'UE à moyen terme sont : sécurité et défense (39 %), économie (29 %), migration (24 %) et climat/environnement (24 %).

#### **Économie et monnaie**

- **74 %** des citoyens de l'UE et **83 %** de ceux de la zone euro soutiennent l'euro, un niveau jamais atteint.
- La perception de l'économie européenne est partagée : **44 %** la jugent bonne, **48 %** mauvaise.
- **43 %** estiment que la situation économique restera stable dans les 12 prochains mois.

## Enjeux géopolitiques

- L'invasion de l'Ukraine par la Russie reste **le plus grand problème** au niveau de l'UE (27 %), suivie de la situation internationale (24 %) et de la sécurité/défense (20 %).
- 77 % des Européens considèrent que l'invasion de l'Ukraine représente une menace pour la sécurité de l'UE.
- Face à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, 80 % des répondants européens sont d'accord pour accueillir dans l'UE les personnes fuyant la guerre, 76 % sont d'accord pour fournir un soutien financier et humanitaire à l'Ukraine. 72 % des citoyens de l'UE soutiennent des sanctions économiques contre le gouvernement, les entreprises et les particuliers russes, tandis que six sur dix approuvent que l'UE accorde le statut de candidat à l'Ukraine et 59 % sont d'accord pour que l'UE finance l'achat et la fourniture d'équipements militaires à l'Ukraine.

Ce tableau donne une vue d'ensemble des tendances majeures concernant la perception de l'UE et de ses défis actuels.

Source : *Commission européenne mai 2025*



## TRANSPORT AÉRIEN : *L'Union Européenne veut réduire les indemnités des passagers !*

Le 5 juin 2025, les ministres des transports des 27 pays de l'UE se sont mis d'accord sur un accord modifiant les règles du transport aérien dont des changements dans **la réduction des indemnités des passagers** en cas de retard des avions, une mesure réclamée depuis plusieurs années par les compagnies aériennes. Cette souplesse est tempérée par des nouveaux droits aux passagers. Depuis plus de 20 ans, un retard de plus de **3 heures** peut être indemnisé jusqu'à **600€** et la Commission européenne a évalué à plus de **8 milliards par an** cette indemnisation.

Pour les vols d'une distance maximale de **3 500 kilomètres** ainsi que pour tous les vols intra-européens, les passagers n'auraient plus droit qu'à **un remboursement de 300 euros à partir de quatre heures de retard**. Pour les trajets plus longs, les passagers recevront **500 euros à partir de six heures de retard**. Les associations de consommateurs dénoncent "*Les nouveaux seuils d'éligibilité priveront la majorité des passagers de leurs droits d'indemnisation, étant donné que la plupart des retards se situent entre deux heures et quatre heures*". L'association Airlines for Europe (Air France-KLM, Lufthansa, Ryanair

et easyJet) reproche de nouvelles contraintes et au texte d'introduire encore plus de complexité.

Plus de 30 nouveaux droits seront applicables entre l'achat du billet et l'arrivée à destination et Philippe Tabarot Ministre français des Transports a déclaré "*Ce texte aurait pu être plus ambitieux, mais il est une étape importante pour continuer à améliorer la qualité du service offert aux usagers du transport aérien*" et il a cité plusieurs avancées concrètes dont les droits renforcés pour les passagers en situation de handicap ou à mobilité réduite et un mécanisme automatique d'indemnisation en cas d'annulation de vol. Cet accord entre Etats membres doit maintenant être débattu au parlement européen. Dans le même temps, les associations de consommateurs s'attaquent à la facturation des bagages dans les transports aériens

Source : *Tout l'Europe* du 6 juin 2025



## MER et OCÉANS : Quel rôle de l'Union européenne ?

L'Union européenne joue un rôle crucial dans la préservation et la gestion des mers et océans, qui sont à la fois des réservoirs de **biodiversité** et des espaces stratégiques pour le commerce et les ressources naturelles. Selon le rapport du GIEC publié en 2019, les océans sont menacés par la fonte des glaciers, l'acidification et les risques pesant sur les populations côtières. Outre leur importance écologique, les océans sont le théâtre d'activités humaines essentielles : infrastructures sous-marines (câbles de télécommunication et électriques), exploitation minière, énergétique et pharmaceutique. Leur fonds marin, encore largement méconnu, est convoité par les États pour des raisons économiques et géopolitiques.

Face à ces enjeux, l'Union européenne met en place des politiques visant à protéger la biodiversité marine, encadrer la pêche durable, sécuriser le transport maritime et garantir la sûreté des zones maritimes. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de concilier développement économique et préservation des écosystèmes marins. Le 5 juin 2025, la Commission européenne a dévoilé son **Pacte européen pour les océans** dont l'objectif est de "*mieux protéger les océans, promouvoir une économie bleue prospère et à soutenir le bien-être des populations vivant dans les zones côtières*" précise le communiqué de la Commission européenne. La lutte contre les déchets plastiques est aussi un enjeu majeur pour la santé des espaces maritimes.

L'Union européenne détient une compétence exclusive sur la conservation des ressources marines et fixe chaque année des quotas de pêche répartis entre les États membres. Acteur clé du secteur halieutique et premier importateur mondial de produits marins, elle

signe aussi des accords avec des pays tiers. En 2022, la Cour des comptes européenne a souligné l'inefficacité des contrôles face à la pêche illégale, malgré un système de certification améliorant la traçabilité. L'application inégale des sanctions par les États membres compromet l'efficacité de la régulation. Pour en débattre, du **9 au 13 juin 2025**, Nice accueillera, la **troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan** qui couvre 71% de la surface du globe.

**Source : Toute l'Europe du 5 juin 2025**

